

	Catherine Kamowski	P. Langenieux-Villard
Saint-Egrève	73,15%	26,85%
5 ^{ème} Circonscription	66,71%	33,29%



Ce dimanche 18 juin, Catherine Kamowski, le Maire de Saint-Egrève a été élue députée de la cinquième circonscription de l'Isère. Retrouvez les résultats des scrutins et les implications locales de cette élection dans les pages intérieures de ce supplément.

web+



A venir



Tribute to the Beatles

Le 23 juin à 20h30, un concert hommage aux "Fab four" est donné à La Vence Scène par le Big Band, les ensembles, les combos, les ateliers chansons et autres classes de formation musicale de L'Unisson accompagnés pour l'occasion d'artistes invités.



Grand prix de Natation

La Piscine intercommunale des Mails accueille le 25 juin, la 34^e édition du grand prix de la Ville organisé par la section natation de l'USSE. Une journée de compétition (et de fête!) pour les nageurs locaux.



actualité



ÉCOLES EN FÊTE !

Danses et animations diverses sont au programme de l'après-midi "Écoles en fêtes", mise en place samedi 24 juin de 14h à 18h par le Sou des écoles de la ville. La manifestation festive se déroule, comme tous les ans, dans le Parc de l'Hôtel de Ville.

PAUSE ESTIVALE

Les permanences d'inscription bi-mensuelles des petits Frères des Pauvres pour recruter des bénévoles font une pause estivale après celle proposée le mercredi 5 juillet à la MSF de 16h à 19h. Ces permanences reviennent dès le 6 septembre prochain et se tiennent toujours les premiers et troisièmes mercredis du mois.

En savoir + : 06 46 90 38 96
ou www.petitsfreres.asso.fr

INTERCOMITÉS

Les 23, 24 et 25 juin, la section tennis de table de l'Union Sportive de Saint-Égrève accueille les Intercomités de la zone Sud Est (quart de la France) à la Halle Jean Balestas. 200 jeunes joueurs accompagnés de 80 coaches disputeront des rencontres par équipes ou en individuel. Pour mémoire en juin 2016, le comité de l'Isère avait remporté pour la 5^e fois consécutive les Intercomités.

LE VERFÜGBAR AUX ENFERS

"Le Verfügbar aux enfers", l'opérette écrite par Germaine Tillon durant sa détention dans le camp de Ravensbrück a été produite par l'UNADIF-ADIF de l'Isère est donnée le 30 juin à 20h30 au théâtre municipal de Grenoble à l'occasion des congrès nationaux de la Fédération nationale des déportés et internés de la résistance. Mis en scène par Chantal Foucher, le spectacle est interprété par le chœur Alp'Opérette dirigé par Séverine Brun. Le texte écrit clandestinement pour remonter le moral de ses codétenues et s'inspirant de l'œuvre d'Offenbach "Orphée aux enfers" est un témoignage exceptionnel. La résistante propose ici une vision décalée mais extrêmement juste de la vie des ces femmes en détention.

Réservations : 04 76 44 03 44.

ville

NOUVEAUTÉ DE LA RENTRÉE

Dès septembre prochain, à l'instar de la restauration scolaire, les inscriptions aux différents temps d'accueil périscolaire ne seront plus gérées sous forme de forfait mais à l'unité avec un délai de modification à respecter. Cette évolution permet de répondre à une demande des familles de pouvoir bénéficier d'une offre qui corresponde davantage à leurs besoins. Une évolution qui offre plus de souplesse aux familles et qui s'accompagnera d'une amélioration des services en ligne de la Ville avec notamment la dématérialisation des réservations périscolaires via le compte "Kiosque famille" sur le site de la Ville.



INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

Pour profiter de la restauration et des accueils périscolaires proposés par la Ville dès le début de l'année scolaire 2017-2018, il est indispensable d'inscrire son enfant dès maintenant. Pour cela, il faut rapporter le dossier reçu par voie postale après l'avoir complété à l'une des permanences mises en place dans les écoles. Les prochaines permanences sont proposées au Pont-de-Vence le 21 de 8h30 à 11h et les 22 et 27 juin de 15h15 à 19h ; à Prédieu le 29 juin de 15h15 à 19h ; à Rochepleine le 21 juin de 8h30 à 11h et le 29 de 15h15 à 19h ; à La Monta le 27 juin de 15h15 à 19h ; à la Gare et à Barnave, le 28 juin de 8h30 à 11h.

SOS ORIENTATION : IL RESTE DES PLACES !

Mercredi 5 juillet, la Ville et ses partenaires jeunesse proposent un événement "SOS orientation : informations, formations et métiers". Ouvert aux jeunes qui n'ont toujours pas de réponse à leur vœux d'orientation pour la rentrée, ce rendez-vous est organisé par la MEEN, la Mission Locale, la Ville, l'Apase et la MFR. Il est l'occasion de mettre en avant des projets d'orientation et se déroule de 9h à midi au Patio. Il doit permettre notamment d'échanger avec des entreprises et des organismes de formation sur des métiers qui recrutent, comme ceux de la restauration, la vente en magasin, l'industrie et la maintenance ou encore de l'aide à la personne. Le bon plan pour connaître les dernières places disponibles sur l'agglomération et sur les moyens pour décrocher les formations qui correspondent aux souhaits de chacun.

Attention : Inscriptions recommandées à la MEEN (04 76 13 18 05) ou au Pôle jeunesse (04 76 56 59 80).

PLAN CANICULE : le CCAS propose un dispositif de soutien à destination des personnes les plus fragiles pour réduire le risque d'accidents liés aux fortes chaleurs. Afin de bénéficier des visites régulières des agents de la ville lors des épisodes caniculaires, les inscriptions se font au 04 76 56 53 47

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 24/06 au 30/06 : Pharmacie de La Monta, Place Pompée, 04 76 75 60 69

Du 01/07 au 07/07 : Pharmacie de Prédieu, route de Grenoble, 04 76 75 31 67

infos pratiques

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale : 06 82 84 65 62
Gendarmerie : 17 ou 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
Samu : 15
Centre de secours/pompiers : 18 ou 04 76 27 99 10
Urgence dépannage Gaz naturel : 0800 47 33 33
Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38

MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807
Déchets : n° vert 0 800 500 027
Eaux pluviales et usées :
régie assainissement 04 76 59 58 17
Eau potable
abonnement et factures : 04 57 38 47 95
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048
soir et week-end 04 76 98 24 27

Le supplément

Dépôt légal - mai 2017 - 8 200 ex.

Directeur de publication : Dominique Paulin

Directeur de la communication : François Hernandez

Rédaction : Service communication

Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Égrève cedex

Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Impression : Imprimerie du Pont de Claix

Saint-Egrève



Législatives 2017

Au lendemain de l'élection présidentielle, les Français ont à nouveau été conviés dans l'isoloir pour désigner les 577 députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale pour les cinq années à venir. A Saint-Egrève, qui fait partie de la cinquième circonscription

de l'Isère, c'est Catherine Kamowski qui est sortie gagnante de ce scrutin et qui siègera donc au Palais Bourbon. Retour sur les résultats des deux tours de cette élection dans les 14 bureaux de vote saint-égrévois et sur l'ensemble de la circonscription.

Changement de maire à Saint-Egrève

Dans le but de restreindre le cumul des mandats, la loi organique du 14 février 2014 interdit aux députés d'exercer simultanément une fonction de chef ou d'adjoint d'un exécutif local, à compter de juillet 2017. Ainsi, Catherine Kamowski, qui a été élue députée de la cinquième circonscription de l'Isère, a démissionné lundi 19 juin de son mandat

de maire (mais restera conseillère municipale). C'est Daniel Boisset, le premier adjoint, qui assure la suppléance de cette fonction jusqu'au 26 juin. A cette date, à 18h30, le conseil municipal va se rassembler pour une séance durant laquelle ses membres vont désigner une nouvelle personne qui prendra en charge l'exécutif de Saint-Egrève.

ELECTIONS LÉGISLATIVES, RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DU 11 JUIN 2017

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	BLANCS	NULS	EXPRIMES	CHARRED Azzédine	GUINAND Sylvie	ROUSTAN Gael	TULIPE Christine	PELLETIER Alice	GIRAUD Eliane	CHENARD Valérie	BLANCO
TOTAUX	11 857	6 216 52,42%	71 1,14%	15	6 130	36 0,59%	151 2,46%	468 7,63%	35 0,57%	25 0,41%	454 7,41%	48 0,78%	1 1,67%
1-Hôtel de Ville	819	440 53,72%	5 1,14%	2	433	3 0,69%	6 1,39%	29 6,70%	4 0,92%	1 0,23%	34 7,85%	6 1,39%	0
2-Préau Prédieu	896	462 51,56%	8 1,73%	1	453	2 0,44%	8 1,77%	51 11,26%	3 0,66%	2 0,44%	41 9,05%	5 1,10%	2
3-Rest. Prédieu	944	469 49,68%	8 1,71%	3	458	2 0,44%	7 1,53%	32 6,99%	3 0,66%	4 0,87%	37 8,08%	7 1,53%	1
4-Le Patio	654	419 64,07%	3 0,72%	1	415	2 0,48%	12 2,89%	44 10,60%	2 0,48%	1 0,24%	26 6,27%	2 0,48%	0
5-Préau Monta	755	381 50,46%	6 1,57%	0	375	6 1,60%	7 1,87%	20 5,33%	2 0,53%	3 0,80%	15 4,00%	3 0,80%	1
6-Préau Barnave	887	547 61,67%	6 1,10%	1	540	2 0,37%	15 2,78%	35 6,48%	2 0,37%	3 0,56%	36 6,67%	3 0,56%	0
7-Préau La Gare	715	310 43,36%	5 1,61%	2	303	0 0,00%	23 7,59%	8 2,64%	4 1,32%	5 1,65%	15 4,95%	3 0,99%	3
8-Rest. Rochepl.	997	403 40,42%	1 0,25%	1	401	4 1,00%	11 2,74%	39 9,73%	0 0,00%	0 0,00%	29 7,23%	1 0,25%	0
9-Rest. Prédieu	949	432 45,52%	7 1,62%	1	424	3 0,71%	10 2,36%	25 5,90%	2 0,47%	3 0,71%	25 5,90%	2 0,47%	4
10-Salle Fiancey	890	476 53,48%	8 1,68%	1	467	5 1,07%	17 3,64%	61 13,06%	5 1,07%	1 0,21%	50 10,71%	2 0,43%	2
11-Préau Barnave	930	565 60,75%	9 1,59%	0	556	1 0,18%	6 1,08%	32 5,76%	1 0,18%	0 0,00%	55 9,89%	3 0,54%	0
12-Préau Monta	692	404 58,38%	2 0,50%	1	401	1 0,25%	7 1,75%	35 8,73%	3 0,75%	0 0,00%	36 8,98%	2 0,50%	2
13-Préau La Gare	821	412 50,18%	0 0,00%	1	411	3 0,73%	16 3,89%	13 3,16%	1 0,24%	0 0,00%	20 4,87%	8 1,95%	2
14-Le Patio	908	496 54,63%	3 0,60%	0	493	2 0,41%	6 1,22%	44 8,92%	3 0,61%	2 0,41%	35 7,10%	1 0,20%	0
Circonscription						0,79%	2,05%	7,15%	0,57%	0,54%	7,39%	0,74%	1,67%

Un Maire élu par ses pairs



Si c'est le suffrage universel direct qui est utilisé pour désigner les membres du conseil municipal, ce sont ces derniers qui élisent parmi eux le maire et les adjoints. Ce sont donc les 33 conseillers municipaux de Saint-Egrève qui vont voter à bulletin secret pour désigner l'un

d'entre-eux à la tête de l'exécutif municipal. Pour mémoire, les conseillers municipaux sont élus par scrutin de liste et les sièges sont répartis entre les différentes listes candidates à la proportionnelle avec une "prime au gagnant".

LA DOUBLE CASQUETTE DU MAIRE

Le Maire est à la fois un agent de l'État et un agent exécutif de la commune. En tant qu'agent de l'État, il possède des fonctions administratives comme l'organisation des élections et des fonctions judiciaires. Il est notamment un officier d'état civil et un officier de police judiciaire.

En tant qu'agent exécutif de la commune, il est chargé de l'exécution des décisions délibérées lors du Conseil Municipal. Par ailleurs, il est titulaire de diverses missions telles que la représentation de la commune en justice, la signature des contrats, la préparation des budgets, la gestion du patrimoine, la passation des marchés publics et le maintien de l'ordre public. Il est également le chef de l'administration de la commune. A ce titre, il est le supérieur hiérarchique des agents communaux et l'organisateur des services municipaux.



ELECTIONS LÉGISLATIVES, RÉSULTATS DU 2^E TOUR DU 18 JUIN 2017

D Ludovic	LANGENIEUX-VILLARD Philippe	BRUN Patrice	BURGAZ Muriel	KAMOWSKI Catherine
06	663	733	547	2 864
73%	10,82%	11,96%	8,92%	46,72%
4	41	51	27	227
92%	9,47%	11,78%	6,24%	52,42%
13	29	56	45	198
87%	6,40%	12,36%	9,93%	43,71%
6	41	54	53	212
81%	8,95%	11,79%	11,57%	46,29%
3	52	40	18	213
72%	12,53%	9,64%	4,34%	51,33%
5	42	64	47	161
83%	11,20%	17,07%	12,53%	42,93%
4	82	55	31	272
74%	15,19%	10,19%	5,74%	50,37%
12	39	40	52	102
96%	12,87%	13,20%	17,16%	33,66%
3	28	73	40	173
75%	6,98%	18,20%	9,98%	43,14%
17	40	64	51	182
01%	9,43%	15,09%	12,03%	42,92%
13	42	61	32	178
78%	8,99%	13,06%	6,85%	38,12%
5	62	54	26	311
90%	11,15%	9,71%	4,68%	55,94%
8	44	46	33	186
00%	10,97%	11,47%	8,23%	46,38%
9	58	38	38	207
19%	14,11%	9,25%	9,25%	50,36%
4	63	37	54	242
81%	12,78%	7,51%	10,95%	49,09%
53%	13,62%	13,26%	11,79%	40,58%

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	BLANCS	NULS	EXPRIMES	LANGENIEUX-VILLARD Philippe	KAMOWSKI Catherine
TOTAUX	11 857	4 866	498	170	4 198	1 127	3 071
		41,04%	10,23%			26,85%	73,15%
1-Hôtel de Ville	819	357	25	7	325	76	249
		43,59%	7,00%			23,38%	76,62%
2-Préau Prédieu	896	343	53	16	274	60	214
		38,28%	15,45%			21,90%	78,10%
3-Rest. Prédieu	944	371	30	7	334	93	241
		39,30%	8,09%			27,84%	72,16%
4-Le Patio	654	323	27	11	285	72	213
		49,39%	8,36%			25,26%	74,74%
5-Préau Monta	755	281	26	9	246	64	182
		37,22%	9,25%			26,02%	73,98%
6-Préau Barnave	887	446	35	16	395	111	284
		50,28%	7,85%			28,10%	71,90%
7-Préau La Gare	715	265	33	16	216	88	128
		37,06%	12,45%			40,74%	59,26%
8-Rest. Rochepl.	997	309	40	18	251	46	205
		30,99%	12,94%			18,33%	81,67%
9-Rest. Prédieu	949	319	23	13	283	87	196
		33,61%	7,21%			30,74%	69,26%
10-Salle Fiancey	890	353	62	18	273	69	204
		39,66%	17,56%			25,27%	74,73%
11-Préau Barnave	930	471	48	12	411	87	324
		50,65%	10,19%			21,17%	78,83%
12-Préau Monta	692	310	35	8	267	62	205
		44,80%	11,29%			23,22%	76,78%
13-Préau La Gare	821	309	18	8	283	93	190
		37,64%	5,83%			32,86%	67,14%
14-Le Patio	908	409	43	11	355	119	236
		45,04%	10,51%			33,52%	66,48%
Circonscription						33,29%	66,71%

Conseil municipal

Finances

Le compte (administratif) est bon !

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus se sont penchés sur le compte administratif. Moment fort de la vie financière locale, il retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité c'est-à-dire les opérations réalisées et les restes à réaliser. Présenté par Evelyne Cassanelli, adjointe déléguée aux finances, il a permis de retracer un an d'actions municipales.

Au total, la Ville affiche 93% de taux de réalisation de la section fonctionnement du compte administratif 2016. Cela signifie que 92,98% (précisément) de ce qui avait été annoncé lors du vote du budget primitif a été réalisé durant les 12 mois de cet exercice. Ce taux de réalisation s'élève à 90,44% pour les dépenses d'équipement prévues au budget 2016 (hors acquisitions foncières) mandaté et engagé.

Survol du budget 2016

Le budget total de la Ville pour l'année 2016 s'élevait à 27 573 720€. Il a servi à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement réparties en fonction de la politique municipale. 22 390 694 € ont été consacrés aux "dépendances d'exploitation" du budget général de fonctionnement de Saint-Egrève (qui correspondent aux dépenses courantes de la Ville comme le chauffage et l'éclairage des bâtiments publics, les salaires des personnels, les subventions au CCAS, à la Maison du Lac, aux associations...) et 5 183 026 € aux investissements (hors remboursement du capital de la dette). Voici quelques-uns des chiffres-clefs de 2016.

SOLIDARITÉS : 4 028 169 € dont :

- 750 000 € de subvention au CCAS
- 96 000 € de travaux de mise en accessibilité
- 100 000 € à l'amélioration des accueils petite enfance

ENVIRONNEMENT : 1 969 831 € dont :

- 505 000 € pour la sécurisation du Néron (dont 343 000€ de subventions de l'État et du département)
- 362 000 € pour rendre les équipements et matériels plus économes en énergie
- 16 000 € pour la Roselière du Muscardin

AMÉNAGEMENTS URBAINS

ESPACES VERTS : 2 238 469 € dont :

- 63 000 € de réhabilitation du centre technique
- 43 000 € pour la reprise des anciens réseaux d'éclairage public
- 79 000 € de travaux urbains réalisés dans les quartiers
- 46 000 € de travaux de voirie rue du Muret

SPORTS : 907 273 € dont :

- 354 000 € de subvention à l'USSE
- 10 000 € d'achats de matériel divers
- 25 000 € de travaux au Club House de Fiancéy

CULTURE/ASSOCIATIONS : 2 725 015 €

pour notamment :

- 438 inscrits à l'Unisson en 2016 dont 304 jeunes de moins de 20 ans
- 2 956 inscrits à la bibliothèque et 140 902 documents prêtés
- 1 563 séances de cinéma pour 55 312 entrées et 17 spectacles professionnels à La Vence Scène

JEUNESSE : 6 212 669 € dont :

- 426 000 € de réhabilitation fonctionnelle et énergétique du groupe scolaire de Prédieu
- 150 000 € de matériels et logiciels en lien avec le plan informatique
- 110 000 € pour l'amélioration fonctionnelle de l'espace Europe

SERVICE PUBLIC : 4 607 238 € dont :

- 39 000 € pour l'aménagement du cimetière
- 23 000 € pour l'acquisition d'un véhicule électrique pour la police municipale
- 172 000 € pour aménager les abords de l'Hôtel de Ville
- 161 000 € pour améliorer les systèmes d'information

PRATIQUE

- ▶ **Retrouvez les 23 délibérations du conseil municipal du 7 juin dernier sur www.saint-egreve.fr**
- ▶ **Les prochains conseil municipaux** auront lieu les 26 juin à 18h30 (élection du nouveau maire), le 30 juin à 8h (désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales) et le 5 juillet à 19h. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.
- ▶ **Pour s'informer** : Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur www.saint-egreve.fr à la rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.
- ▶ **Expression politique** : Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site Internet de la ville www.saint-egreve.fr. Par ailleurs et toujours sur le site Internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique "Mairie".

l'agenda 21 juin au 5 juillet 2017

MERCREDI 21 JUIN

Atelier bidouilles "Branchez les guitares" à la Bibliothèque Barnave de 15h à 18h.

En savoir + : 04 76 75 40 63

Concert, Ensemble musiques des Balkans de L'Unisson à la Chapelle du Centre Hospitalier Alpes-Isère (entrée libre). De 19h à 20h.

JEUDI 22 JUIN

Concert, A travers chants à la Chapelle du Centre Hospitalier Alpes-Isère avec le groupe chanson de Pascal Perrier de L'Unisson (entrée libre). De 14h30 à 15h30.

Concert, A travers chants II à la Chapelle du Centre Hospitalier Alpes-Isère piano solistes et ensembles vocaux de L'Unisson. 19h.

VENDREDI 23 JUIN

Atelier multimédia "Préparez vos vacances en ligne" à l'Espace multimédia de la Bibliothèque Barnave. Gratuit sur inscription préalable. 10h. (04 76 75 40 63)

Fête des voisins de la rue du Moucherotte, sur place. De 18h à 22h.

Concert, Chants du monde par la Chorale Charmant Som à l'église de La Monta. 20h. Participation libre.

SAMEDI 24 JUIN



Portes ouvertes à L'Unisson, matinée dédiée à la découverte et aux inscriptions animée par les élèves, les professeurs, une batucada, l'Orchestre à l'École de 9h30 à 12h30.

En savoir + : 04 76 75 48 63.

Un café chez Antoine spécial "festivals d'été", rendez-vous lectures à la Bibliothèque Barnave. 10h.



Zumba au Patio par la MJC. De 14h à 16h.

En savoir + : 04 76 75 47 25.

DIMANCHE 25 JUIN

34^e Grand prix de Saint-Egrève par la section Natation de l'USSE à la Piscine intercommunale des Mails.

Meeting 4h, compétition de 400m haies organisée par la section athlétisme de l'USSE sur la piste du complexe Jean Balestas. 12h.

DU 25 AU 28 JUIN

Fête du Cinéma à La Vence Scène : tous les films pour tous au tarif unique de 4€ la séance.

MARDI 27 JUIN



Don du sang, collecte de l'Etablissement Français du Sang à l'Hôtel de Ville de Saint-Egrève. De 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

En savoir + : www.dondusang.net

MERCREDI 28 JUIN

Concert hip-hop, électro de Monkey Theorem à la Chapelle du Centre Hospitalier. Les rappeurs Ekors et El Kasper, le multi-instrumentiste Marquis de St Bruno et le DJ/Scratcher Dj Akor proposent leur nouvel album "Silence Cosmique". De 18h à 19h.

Présentation publique de l'étude de circulation menée dans le secteur de Champaviotte en salle du conseil municipal. 18h30.

JEUDI 29 JUIN



Gala Touch Rugby organisé par le Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI) au stade Jean Balestas. 10h30.

LA VENCE SCÈNE cinéma

► **Retour à Montauk** (VOSTF)

Le 22 juin à 20h ; le 25 juin à 20h30 ; le 27 juin à 17h30.

► **Nos patriotes**

Le 23 juin à 20h ; le 24 juin à 20h30 ; le 25 juin à 20h ; le 26 juin à 20h.

► **La Momie**

Le 24 juin à 17h30 et 20h30 ; le 25 juin à 15h30 et 17h30 ; le 26 juin à 20h ; le 27 juin à 20h.

► **The Jane Doe Identity**

(int. - 12 ans avec avertissement)

Le 24 juin à 18h ; le 26 juin à 17h30 ; le 27 juin à 17h30.

► **Tous en scène**

Le 24 juin à 15h.

► **La vallée des loups**

Le 24 juin à 15h30 ; le 25 juin à 15h ; le 26 juin à 17h30.

► **La La Land** (VOSTF)

Le 25 juin à 18h ; le 27 juin à 20h.

► **Ce qui nous lie**

Le 28 juin à 17h30 ; le 29 juin à 20h30 ; le 30 juin à 20h ; le 1^{er} juillet à 18h et 20h30 ; le 2 juillet à 17h30 ; le 3 juillet à 20h ; le 4 juillet à 20h30.

► **Le grand méchant renard et autres contes...**

Le 28 juin à 15h ; le 1^{er} juillet à 15h ; le 2 juillet à 15h30 ; le 3 juillet à 17h ; le 4 juillet à 18h.

► **Baywatch**

Le 28 juin à 15h et 20h ; le 29 juin à 17h et 20h ; le 1^{er} juillet à 15h ; le 2 juillet à 15h30 et 20h ; le 3 juillet à 14h et 17h30 ; le 4 juillet à 20h.

► **La Madre** (VOSTF)

Le 28 juin à 20h ; le 2 juillet à 18h et 20h ; le 3 juillet à 20h

► **Marie-Francine**

Le 28 juin à 17h30 ; le 1^{er} juillet à 17h30 ; le 3 juillet à 14h (thé cinéma)

► **Les hommes du feu**

Le 1^{er} juillet à 20h (avant-première)

► **Mon poussin**

Le 5 juillet à 15h et 20h ; le 6 juillet à 17h30 ; le 8 juillet à 20h30.

► **Transformers : The Last Knight**

Le 5 juillet à 15h ; le 6 juillet à 17h (3D) ; le 7 juillet à 17h et 20h ; le 8 juillet à 17h30.

► **Des plans sur la comète**

Le 5 juillet à 18h ; le 6 juillet à 20h30 ; le 8 juillet à 20h.

► **Wonder Woman**

Le 5 juillet à 17h30 ; le 6 juillet à 20h.

► **Visages villages**

Le 5 juillet à 20h30 ; le 7 juillet à 17h30 et 20h ; le 8 juillet à 18h.



VENDREDI 30 JUIN

Théâtre, représentation des "Chantiers Théâtre #03" par les Groupes d'interventions théâtrales de la Compagnie La Troup'Ment à La Vence Scène (entrée libre). 20h30.

En savoir + : 04 38 12 85 19 ou www.facebook.com/lergroupment.

JUSQU'AU 1^{ER} JUILLET

Tennis, tournoi Open Seniors, simples doubles et mixtes aux

terrains de Fiancey. En savoir + : 07 68 46 17 76 ou 07 81 50 08 68. usse.tennis@gmail.com www.tennis-st-egreve.fr

LUNDI 3 JUILLET

Permanence Info énergie de l'ALEC à l'Hôtel de Ville. De 14h à 17h.

Sur inscriptions : 04 76 00 19 09.

MERCREDI 5 JUILLET

SOS orientation au Patio de 9h à 12h. Inscriptions : 04 76 13 18 05 ou 04 76 56 59 80.

JUSQU'AU 09 SEPTEMBRE

Exposition Graines d'artistes de travaux réalisées par les enfants des écoles de Saint-Egrève autour de la littérature jeunesse à la Bibliothèque Barnave.